



Paris, le 23 mars 2020

M. Jean-Baptiste DJEBBARI
Hôtel Le Play
40 rue du Bac
75 007 PARIS

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports,

La crise sanitaire que traverse notre pays bouleverse la vie économique et sociale des entreprises. Dans l'effort de vigilance et de responsabilité qui est demandé à tous, le dialogue social est lui aussi percuté et ne peut plus traiter les sujets ou respecter les calendriers définis antérieurement.

Pour cette raison les Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail vous interpellent sur les sujets suivants :

- Election des représentants salariés dans les CA des SA SNCF : fixées mi-juin, la préparation de ces élections suppose une multitude de réunions internes (trouver les candidats, préparer la communication électorale, faire signer les formulaires de parrainages...), comme externes (négociation sur le nombre de bornes et leur emplacement, campagne en direction des cheminots...) en avril et mai. Etant donné les consignes sanitaires strictes, nous considérons que ce travail ne pourra pas être réalisé dans de bonnes conditions. Ce sont d'ailleurs ces considérations qui ont poussé l'Etat à reporter les élections TPE ou la désignation des conseillers prud'hommes.

Nous vous demandons donc de prolonger de 4 mois la période transitoire et de repousser la date limite pour l'organisation des élections du même délai.

- Vous avez annoncé, mi-janvier, que le Gouvernement allait prendre des décisions concernant les «petites lignes », et notamment leur possible transfert aux Conseils Régionaux. Nous nous en étions fortement émus et des concertations devaient avoir lieu en mars. Nous vous demandons également de reporter tout le processus de discussion et de décision au second semestre.
- Le Gouvernement a manifesté sa volonté de mener un appel d'offres pour l'exploitation des TET Nantes-Lyon et Nantes-Bordeaux. Plusieurs Conseils Régionaux ont fait de même sur leur territoire. Etant donné que certaines discussions importantes sont suspendues, et que le contexte n'est pas à la réalisation de dossiers de candidatures, nous vous demandons également de repousser le calendrier prévu par l'Etat dans ce domaine.
- Enfin, le Président de la République et le Premier Ministre ont annoncé des mesures fortes de soutien aux entreprises. Vous n'êtes pas sans savoir que le Groupe Public Unifié SNCF, en tant que transporteur de voyageurs et de marchandises, est également en première ligne des risques de contamination, derrière les personnels de santé et les forces de l'ordre. Des mesures drastiques pour limiter la contagion dans les trains et dans les gares ont été prises par la Direction SNCF, avec une certaine efficacité. La décision du Gouvernement de confiner la population conduit également un très grand nombre d'usagers à annuler leurs déplacements, ce qui est une bonne décision.

Cette crise aura donc un impact financier majeur sur le Groupe Public Unifié SNCF, ce qui inquiète les salariés. Nous vous demandons donc que les aides annoncées puissent bénéficier à toutes les entreprises, en assurant par exemple, le même niveau de remboursement de la masse salariale à une entreprise publique qui confine ses salariés statutaires, qu'à une entreprise privée qui les place en chômage technique. Nous attirons aussi votre attention sur le besoin d'étendre cette mesure aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (CSE, structures associatives ou mutualistes). Nous vous demandons également qu'à l'issue de la crise, la trajectoire financière issue du Pacte ferroviaire soit assouplie pour donner de l'oxygène au Groupe Public Unifié SNCF.

Nous vous demandons enfin que des aides spécifiques soient apportées à Fret SNCF, ainsi qu'aux transporteurs ferroviaires privés de marchandises, dont l'activité aura été durement impactée par le ralentissement économique.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Didier MATHIS

SUD-Rail

Eric MEYER